

RAPPORT MORAL

L'année 2019 a été très dense pour notre association : son action s'est délibérément inscrite dans les orientations de la dernière Assemblée Générale.

La gestion prudente des services porte ses fruits

Le manque de moyens accordés par l'État pour la politique de l'Autonomie et les mesures du CD 49 nécessitent une gestion ajustée du SAD et du SSIAD, au risque de ne pas toujours répondre aux besoins des familles.

L'effort de gestion a été continu toute l'année 2019 et le Plan de Retour à l'Équilibre convenu avec le Conseil Départemental a été parfaitement tenu. Par ailleurs, une exonération de charges sociales a été négociée par notre fédération UNA auprès du Ministère du Budget et produit ses effets à partir de 2019.

L'alliance de ces deux mesures amène à une **stabilité financière pour 2019** (cf. rapport financier) et à des perspectives positives pour les années à venir. La gestion de nos services a renforcé sa crédibilité depuis deux ans.

Le développement de la Prévention de la perte d'autonomie

2019 a été l'année de **nouvelles initiatives** des bénévoles Lien Social et des professionnels des actions de Prévention : aux sorties et repas partagés se sont joints des **ateliers Bien être** (socio esthétique, shiatsu, rire) qui ont remporté un vif succès. Avec ses partenaires associatifs, Anjou Soins Services Accompagnement a mis en œuvre des **ateliers de réflexion sur l'habitat**, des **activités physiques adaptées** et des **sensibilisations** aux différents risques de la perte d'autonomie.

Bien sûr, les animations culturelles et patrimoniales et les séjours ont été des temps forts de l'année. Mêler Lien Social et Prévention engendre une **dynamique d'actions envers les plus fragiles** qui inclut personnes plus ou moins autonomes, bénévoles et professionnels dédiés.

L'association a d'ailleurs reçu à l'automne dernier le Prix de l'Innovation Sociale de la ville d'Angers pour avoir su créer, avec la socio esthétique, une « bulle de bien être » pour des personnes âgées dépendantes à domicile. C'est précisément ce projet qui avait été présenté à la dernière Assemblée Générale.

La confirmation de la place de nouveaux services

Comme prévu dans les orientations, 2019 a été une année de consolidation pour deux nouveaux services :

- Le **Centre de Santé développe son activité dans le quartier de la Roseraie** et voit sa place reconnue par les professionnels de santé locaux. Parvenu dès 2019 à l'équilibre économique, il voit son fonctionnement se roder auprès d'un public de tous âges.
- Le **Services Accompagnement des Handicaps Spécifiques** regroupe 34 intervenantes pour l'accompagnement de malades neuro musculaires et de familles avec un enfant porteur de handicap. Rassemblant des équipes dédiées au handicap, il a structuré en 2019 son fonctionnement et développé une vraie vie d'équipe autour des personnes.

La transformation de l'Offre pour accompagner les projets de vie à domicile

Cette quatrième orientation a inscrit délibérément A2SA dans l'actualité médico-sociale : créer de **nouvelles prises en charge** permettant de **désinstitutionnaliser l'accompagnement** des personnes âgées ou handicapées. Comment répondre aux souhaits des personnes d'une vie en milieu ordinaire ? A2SA s'est engagée à contribuer à **créer des parcours de vie à domicile** dans deux directions : créer un EHPAD à domicile et réfléchir à l'Habitat Inclusif.

Rendre plus inclusive la société et proposer un habitat en ville pour des personnes en situation de handicap, voici les enjeux travaillés fin 2019 avec deux partenaires clés : l'ADAPEI 49 et Vv3 Pays-de-la-Loire. Les projets imaginés d'habitat inclusif verront le jour en 2021 et 2023.

Avec Vyv3 Pays-de-la-Loire, A2SA a **inventé en 2019 un EHPAD à domicile** en relation étroite avec la ville de Saumur : **Vyv@DoS** a été sélectionné par l'ARS et le Conseil Départemental de Maine et Loire en fin d'année 2019 et a vu le jour en 2020 pour offrir une alternative à l'EHPAD en mettant à disposition de la personne en perte d'autonomie un **panier de services élargi** permettant son choix de vie à domicile.

Vyv@DoS fait partie des 4 projets retenus par l'ARS au niveau régional (sur 45 initiatives proposées !). Il existe une réelle dynamique Saumuroise pour inventer dans les années à venir une vraie collaboration entre Etablissements, Domicile et Centre Hospitalier au bénéfice des personnes âgées.

Le recrutement : enjeu structurel

L'Assemblée Générale dernière avait permis de constater les **graves difficultés de recrutement du secteur** : la pénurie sur le marché du travail obère directement la capacité d'accueil du SAD et du SSIAD.



transmissions d'infos entre 2 collègues

Cette problématique s'est confirmée tout au long de l'année 2019 avec les nombreuses demandes de prises en charge déclinées autant en SSIAD qu'en SAD. C'est pourquoi **l'activité du SAD a baissé mécaniquement de 8 %** et celle du SSIAD de façon équivalente.

A2SA ne peut résoudre seule le manque d'attractivité du secteur : c'est pourquoi l'association participe au Collectif des SAD du 49 qui cherche à travailler ce point capital avec le Conseil Départemental.

L'ARS Pays-de-la-Loire commence elle aussi à prendre la mesure des problèmes de recrutement en SSIAD.

La gestion des ressources humaines de l'association nous donne cependant un avantage sur le marché du travail très concurrentiel, mais de nouvelles initiatives sont à déployer pour attirer les talents.

RAPPORT D'ACTIVITE

Le Service de Soins Infirmiers À Domicile

Durant l'année 2019, le SSIAD a soigné 353 personnes chaque matin, grâce à 67 aides-soignantes ; 6 infirmières, et 10 collègues d'encadrement (infirmières coordinatrices et assistantes). L'Equipe Spécialisée Alzheimer est intervenue dans 119 familles, auprès de la personne malade mais aussi de son aidant, grâce à deux ergothérapeutes et d'Assistants de soins en gérontologie.

A noter dans l'équipe SSIAD une nouvelle compétence très utile pour les patients et leurs aidants : une psychologue.

Le Service d'Aide à Domicile

Durant l'année, le SAD a aidé et accompagné 2166 personnes (dont 600 environ de façon temporaire), grâce à 73 Aides à domicile, 74 Assistantes de Vie aux Familles et 95 Auxiliaires de Vie sociale. Les équipes d'intervention sont encadrées par 21 personnes (responsables de secteur, assistantes, comptables, etc)

L'activité s'établit à 242 156 heures d'intervention prestataire et 32 846 mandataire.

Le Centre de Santé Infirmier

Fort de 6 infirmières, il a soigné 257 personnes en 2019, parfois de façon ponctuelle.

La Prévention et les animations Lien Social

Très forte année 2019 en termes d'activités et d'animations à destination de tous les adhérents de l'association (et même au-delà, grâce au partenariat avec les villes d'Angers et d'Avrillé) : découvertes culturelles accessibles à tous, ballades et excursions, ateliers prévention, moments festifs, séjours collectifs ...35 bénévoles sont aidés par 7 animatrices Lien Social (salariées ayant une décharge de temps pour se spécialiser en Prévention).



La première sortie Lien Social de septembre dernier

Le SAD

Le SAD termine l'année 2019 à 6 917 574 € et dégage un **résultat de + 52 897 €** (corrigé des variations de congés payés) après 3 années de déficit. Ce résultat se ventile de la façon suivante :

- + 15 198 € pour le SAD Tarifé par le Conseil Départemental,
- + 34 683 € pour le SAD Prestations (tarif déterminé par le Conseil d'Administration),
- + 3 015 € pour le SAD Mandataire.

Le **SAD revient donc à l'équilibre avec une année d'avance** par rapport aux engagements pris avec le CD 49.

3 facteurs sont rentrés en ligne de compte :

- Le bon suivi du Plan de Retour à l'Équilibre (le tableau de marche a été scrupuleusement respecté),
- L'impact des exonérations de charges (pour les salaires au SMIC),
- La priorisation de prises en charge moins isolées géographiquement et moins fractionnées (diminution des temps de déplacement).

Ces 3 facteurs sont structurels et vont continuer leur effet en 2020 et les années suivantes. En fin d'année 2019, afin de remercier les salariés de leur engagement, le CA a décidé le versement à tous les salariés d'une prime de pouvoir d'achat intégrée dans ces comptes.



Deux amies du Lien social se retrouvent

Le SSIAD

Les comptes SSIAD s'établissent à 3 144 948 € et présentent un **résultat de + 19 119 €**.

Les grands déterminants du service sont maîtrisés : masse salariale, honoraires infirmiers, frais de déplacement, frais de structure.

Les difficultés de recrutement ont toutefois diminué l'acceptation des nouvelles demandes et réduit également la masse salariale. Les comptes 2019 intègrent également la prime de pouvoir d'achat.

CSI et Prévention

Le Centre de Santé Infirmier s'établit à 228 862 € pour 2019 et ressort avec un excédent de 22 699 €. L'équilibre est réalisé dès la 2^{ème} année de création du service grâce aux efforts de gestion et à la bonne implantation dans le quartier.

Le budget Prévention et Lien Social réalise un excédent de 32 583 € qui sera réinvesti dans les actions de Prévention 2020.

Les bilans

Le bilan du SSIAD s'établit à 1 106 606 € et celui du SAD à 3 144 966 €. À noter une progression des fonds propres consécutive à l'amélioration des résultats, ainsi qu'une amélioration de la trésorerie.

RAPPORT D'ORIENTATION

Les derniers mois de 2019 ont été l'occasion d'une forte réflexion dans l'association sur les prochaines années. Le Conseil d'Administration s'est investi pour proposer 2 grandes orientations : des projets de service forts pour le SAD et le SSIAD et une volonté d'innovation.

Deux Projets de Service d'envergure

Toutes les équipes professionnelles se sont réunies **pour envisager le développement du SAD et du SSIAD**. Cette réflexion de terrain a été nourrie par une réflexion stratégique du Conseil d'Administration : comment inventer l'avenir des services ?

3 directions en ressortent :

- SAD et SSIAD ont à cœur de **renforcer la qualité d'intervention** par de nouvelles approches du soin, de la prévention et de l'accompagnement social. Il nous faut également mieux prendre en compte l'aide aux aidants et renforcer notre compétence autour de l'accompagnement des handicapés.
- Les deux services s'engagent à **développer le travail d'équipe à domicile** avec la mise en place d'équipes semi autonomes (les TEAM), l'amélioration des plannings et des tournées, le développement des temps d'échange et des concertations pluriprofessionnelles. L'implication de chaque professionnel dans la nouvelle communication de l'association est également à rechercher.
- Les deux services doivent **renforcer leurs liens** avec ARS, CD, Maison Départementale de l'Autonomie et Centres Hospitaliers. La collaboration de terrain avec les médecins traitants et les professionnels de santé est également déterminante. L'innovation dans les parcours de santé ne peut se faire qu'avec des partenariats privilégiés.

L'innovation dans les parcours de vie

Il s'agit de développer de nouvelles solutions pour les personnes âgées dépendantes ou les personnes en situation de handicap :

- **Un Panier de services qui enrichit la prise en charge SAD + SSIAD avec les compétences locales d'un EHPAD ou d'une résidence Autonomie** (Vyv@DoS à Saumur).
- Réflexion sur l'habitat inclusif pour des personnes en situation de handicap vivant actuellement en institution : comment **allier des compétences d'intervention à domicile avec les compétences spécialisées des établissements** pour concrétiser une vie autonome chez soi malgré le handicap.

Rendre possible de nouveaux parcours de vie, tel est tout l'enjeu de ces projets partenariaux qui vont mobiliser notre association ces prochaines années.

Partout en France, des acteurs médico-sociaux inventent actuellement de nouvelles solutions : notre association sera également force de proposition pour **répondre au souhait**, quel que soit le handicap ou la dépendance, de **vivre chez soi avec son autonomie**.

L'impact de la crise Covid

Notre association a montré pendant la crise Covid sa forte capacité d'adaptation, y compris en situation extrême. Avec réactivité, elle a adapté ses interventions, gardé le lien avec chacun de ses adhérents et accompagné au mieux toutes les personnes les plus fragiles.

Le Conseil d'Administration a plusieurs fois remercié l'ensemble des professionnels et des bénévoles pour **leur engagement sans faille au plus fort de la crise**, mais aussi leur constance dans l'application de nouveaux réflexes professionnels adaptés à la protection de la personne en temps épidémique.

La crise du Covid a été l'occasion pour l'association d'**éprouver la forte solidarité de ses membres** et d'inventer de nouvelles façons de faire, par exemple le projet « Du temps ensemble » pour lutter contre l'isolement et garder le moral.

Une communication renouvelée

Pendant la crise, l'association a boosté sa communication envers ses adhérents, les partenaires et les salariés, grâce aux flyers, newsletters, réseaux sociaux. Il est apparu déterminant de **renover la communication et simplifier notre nom**.

Notre association ne change pas de nom statutaire (Anjou Soins Services aux domiciles) mais de nom d'usage : c'est désormais **Anjou Accompagnement**, un nom plus court qui résume en deux mots nos territoires et nos métiers.

Une nouvelle identité graphique a été adoptée : nouveau logo, nouvelles couleurs, nouveau site, nouvelles publications. C'est une dynamique de communication pour 2021 pour notre association afin de **mieux faire connaître au grand public les conditions du Bien Vivre à Domicile** et l'importance des métiers qui y contribuent.